

<https://www.pressegauche.org/Mesures-sanitaires-du-temps-des-fetes-les-employes-de-la-sante-et-des-services>



Mesures sanitaires du temps des fêtes : les employés de la santé et des services sociaux encore laissés de côté (SCFP)



- Communiqués -
Date de mise en ligne : vendredi 20 novembre 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 20 nov. 2020 - L'annonce de jeudi du gouvernement Legault sur les mesures sanitaires du temps des fêtes cause une vague de désarroi chez les employés du réseau de la santé et des services sociaux. En effet, une bonne partie d'entre eux seront au travail du 24 au 27 décembre, de sorte qu'il leur sera impossible de voir famille et amis de toute la période des fêtes. Normalement, les personnes en poste autour de Noël peuvent se reprendre autour du jour de l'An, et vice-versa.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) réclame donc du gouvernement du Québec des assouplissements qui permettront à ces employés durement touchés par la pandémie d'obtenir leur part grandement méritée de réconfort durant les fêtes.

« S'il y a une catégorie d'employés qui ont besoin du soutien émotionnel de leurs parents et amis, c'est bien ceux du réseau de la santé et des services sociaux, qui sont en toute première ligne depuis mars et qui ont été contaminés par milliers. Les mesures sanitaires sont absolument essentielles pour limiter la propagation, mais le gouvernement doit faire preuve de doigté et de compassion pour protéger le moral des troupes », selon Frédéric Brisson, président du Conseil provincial des affaires sociales (CPAS-SCFP).

Par exemple, la solution pourrait être une exception pour le 31 décembre et le 1er janvier s'appliquant uniquement aux employés en question et leurs proches. Ainsi, par la suite, une période d'au moins quatre à sept jours sans contacts pourra être observée avant le retour des enfants à l'école.

« Le gouvernement aurait dû y penser avant et nous consulter, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Il faut absolument donner de la souplesse aux employés de la santé, il en va de leur santé psychologique, déjà lourdement éprouvée. Sans cela, la crédibilité des mesures gouvernementales sera amochée et il faudra craindre de l'absentéisme, voire des bris de service », de conclure Frédéric Brisson.